

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Informations générales

Email de contact : christine.oziol@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 09 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Billom Communauté

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

Nom: CC Billom Communauté, nature: CC, SIREN: 200067627

Préfet du Puy-de-Dôme

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLUI-H valant programme local de l'habitat
- PCAET
- Projet alimentaire territorial
- Schéma Régional des Carrières
- Charte Architecturale et Paysagère
- Charte du Parc Naturel Régional Livradois-Forez
- SDAGE
- SAGE
- PGRI
- Projet culturel de territoire
- PLH

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- Projet Educatif Artistique et Culturel
- Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 signé avec la CAF
- Charte PNR
- Convention Ville Pays d'art et d'histoire (VPAH)
- Convention globale CAF
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
- OPAH

Liste des programmes de l'ANCT intégrés : Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs...:

- Axe 1 gérer durablement nos patrimoines
- objectif : atténuer ou réparer les dégradations
- valoriser le patrimoine paysager
- valoriser le patrimoine bâti et urbain en s'appuyant sur le Pays d'Art et d'Histoire
- Reconnaître, protéger et gérer la biodiversité à partir de la flore, faune, habitats forestiers, habitats naturels, habitats humides
- gérer la ressource en eau et en améliorer sa qualité
- Réduire la consommation foncière, conforter l'activité agricole et accompagner son évolution
- gérer les ressources du sol et du sous-sol à travers le schéma régional des carrières
- réduire les émissions liées à l'habitat et à la mobilité
- montrer l'exemple et agir sur le patrimoine public et ses services
- Axe 2 vivre à Billom Communauté
- objectif : dynamiser une armature urbaine multipolaire et développer localement les emplois et les activités
- Conforter Billom comme pôle de vie et d'activités (habitat, emploi, santé, scolaire, formation, administration, culture, loisirs, commerces et services)
- Conforter St-Dier-d'Auvergne, Vertaizon et Pérignat-ès-Allier comme pôles relais
- Conforter les autres bourgs en prenant part à l'organisation du territoire
- Répondre aux besoins locaux en logements et hébergements
- Reconquérir et améliorer l'habitat ancien
- Construire 140-150 nouveaux logements/an pour adapter et diversifier l'offre d'habitat
- Développer la culture, le lien social et la solidarité

- Protéger les personnes, leur santé et leurs biens
- Susciter et accompagner les initiatives locales dans des projets porteurs de sens
- Axe 3 préparer le territoire pour l'avenir
- Objectif: anticiper les évolutions sociétales, socio-économiques et impacts du réchauffement climatique, en préservant valorisant et restaurant des atouts naturels
- Identifier gérer et restaurer une trame de projet verte, bleue et noire
- Promouvoir la production d'énergies renouvelables et économiser l'énergie
- Concevoir de nouvelles formes bâties et urbaines plus économes en foncier et en énergie
- Proposer des alternatives à l'usage individuel de l'automobile
- Faire évoluer et créer les activités et emplois de demain
- Industrie de demain : industrie plus flexible, plus connectée, plus centrée sur l'humain
- Adapter équipements, réseaux et communications numériques
- Développer la résilience du territoire face au changement climatique

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Tourisme durable
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Opération de requalification (friches...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau

- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Emploi et Insertion
- Commerce, artisanat de proximité
- Sensibilisation et animation de la transition
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Organisation des déplacements
- Loisirs
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 57

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL:

- autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE
- Nom: CC Billom Communauté, nature: CC, SIREN: 200067627
- ADEME
- Banque des Territoires
- Caisse des Dépôts

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil communautaire

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL: 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Oui

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Oui

Mobilisation de l'ingénierie locale :

- CAUE
- ALEC
- PETR
- PNR
- ANAH

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€